



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Le Pass sanitaire en vigueur à Roland-Garros à compter du 9 juin

Paris, le 8 juin 2021

**A compter du 9 juin, qui coïncide avec le début de la phase 3 du déconfinement et le passage du couvre-feu à 23 heures, le tournoi de Roland-Garros sera l'un des tout premiers événements à déployer le Pass sanitaire. La mise en place de ce dispositif permettra au tournoi d'accueillir 5 000 spectateurs sur le court Philippe-Chatrier, notamment lors de la première session de soirée historique, avec du public, le 9 juin. La programmation du court Philippe-Chatrier offrira ce jour-là deux quarts de finale dames et un quart de finale messieurs en session de journée, et le dernier quart de finale messieurs à 20 heures.**

Pour tous les détenteurs de billet, de 11 ans et plus, l'accès au stade sera conditionné à la présentation de l'un des trois justificatifs suivants, comportant le QR code 2D-DOC :

- un résultat négatif de test PCR ou antigénique (réalisé il y a moins de 48 heures), à télécharger à partir du sms ou de l'email reçu de la plateforme SI-DEP du gouvernement ou à retrouver sur le site [sidep.gouv.fr](http://sidep.gouv.fr)
- un certificat de cycle vaccinal terminé (entre 14 et 30 jours après la dernière injection selon les vaccins), à télécharger sur le site de l'assurance maladie [attestation-vaccin.ameli.fr](http://attestation-vaccin.ameli.fr)
- le résultat positif d'un ancien test PCR (plus de 15 jours et de moins de 3 mois), preuve d'une infection antérieure, à télécharger à partir du sms ou de l'email reçu de la plateforme SI-DEP du gouvernement pour cet ancien test ou à retrouver sur le site [sidep.gouv.fr](http://sidep.gouv.fr)

Ce Pass sanitaire, matérialisé par le QR Code 2D-DOC, pourra être présenté sous différentes formes : digitale, dans la partie carnet de l'application TousAntiCovid, ou encore en version papier. Dans l'enceinte du stade, le spectateur devra continuer à se conformer aux mesures sanitaires générales, notamment le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Du mercredi 9 juin au dimanche 13 juin, avec le Pass sanitaire, la jauge sur le court Philippe-Chatrier sera de 5 000 spectateurs et le stade pourra accueillir jusqu'à 13 146 spectateurs.

Ce mercredi 9 juin, pour faciliter l'arrivée des spectateurs, les portes du stade ouvriront dès 9h30 pour un début des matches à 11h00, et le soir dès 18h00 pour un début de la session de soirée à 20h00 précises.

**Contact presse**

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – [nbeaudelin@fft.fr](mailto:nbeaudelin@fft.fr)

La Fédération Française de Tennis